

LA REDYNAMISATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Ateliers ADIPRO



ADIPRO est une prestation modulaire portant sur les bases de l'apprentissage dans un contexte d'insertion professionnelle. Cette formation replace le participant dans une situation de retour à l'emploi.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se remettre en situation d'apprentissage
- Acquérir ou renforcer sa communication orale et écrite, les règles de calculs
- Découvrir et utiliser un langage technique professionnel
- S'initier à l'utilisation des outils informatiques et numériques
- Identifier ses savoir-faire et savoir-être

PROGRAMME

- Module 1 : Communication orale et écrite (27 heures)
- Module 2 : Comprendre, raisonner, calculer (15 heures)
- Module 3 : Appréhender le monde professionnel en lien avec le bassin d'emploi du territoire (30 heures)
- Module 4 : Environnement numérique et ses outils (21 heures)
- Module 5 : Suivi et bilan (7 heures)

DURÉE ET MODALITÉS

- La durée du parcours est de 100 heures
- Formation en présentiel
- Parcours individualisé dans un cadre collectif
- Temps individuels et temps collectifs
- Accompagnement individuel
- Bilan collectif
- La durée hebdomadaire varie de 1 à 3 jours par semaine
- Une session est organisée pour un groupe de 8 à 10 personnes.
- Prestation accessible pour les personnes à mobilité réduite



LA REDYNAMISATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Ateliers ADIPRO



PUBLIC VISÉ

- Les bénéficiaires du RSA
- Les jeunes de 18 à 25 ans révolus relevant du FAJ (Fonds d'Aide aux jeunes)
- Autres publics en insertion sur prescription



PRÉ-REQUIS

- Personne francophone ou personne non francophone de niveau A2 minimum (au sens du cadre européen de référence pour les langues CECRL)
- Niveau de formation infra bac prioritairement



ORGANISATION ET DÉLAIS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Sur prescription du référent social, ou du conseiller Emploi et Insertion via la fiche de liaison, ou via Job'Anjou
- Réunion d'information collective suivi d'un entretien individuel de 20 minutes
- Rendez-vous d'accueils dans le cas notamment d'impossibilité de participer à l'information collective

MODALITÉS D'ÉVALUATION



- Bilan individuel
- Entretien individuel post-action avec préconisation pour la suite de parcours
- Attestation de formation



FINANCEMENT

- Conseil Départemental de Maine et Loire
- L'action ADIPRO est gratuite et non rémunérée pour les bénéficiaire
- L'action ADIPRO ne confère pas de statut particulier pour le participant



LIEUX DE FORMATION



PROCHAINES SESSIONS

Chalonnnes

Info collective: 14/01/2022 à 9h30
Du 27/01/2022 - 11/03/2022

Saint Macaire en Mauges

Info collective: 03/05/2022 à 9h30
Du 17/05/2022 - 04/07/2022